

PROGRAMME DE RECHERCHE
« POLITIQUES PUBLIQUES ET PAYSAGES :
ANALYSE, EVALUATION, COMPARAISONS »

Rapport final de synthèse
20 mai 2002

UNE POLITIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE PAYSAGER:
LE CAS DE L'ARGONNE »

Responsable scientifique:

S.E. van der Leeuw,
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie;
21, Allée de l'Université,
92023 Nanterre cedex
Téléphone/télécopie: 01.46.69.24.35
e-mail: vanderle@isis.mae.u-paris10.fr

OBJECTIF ET DEMARCHE

La première étape du projet (1999-2000) visait d'abord une **reconstitution de l'évolution du paysage** entre 1000 av. J.-C. et le XX^e s. ap. J.-C., basée sur les données archéologiques, historiques, paléo-environnementales et géographiques. Une approche statistique d'analyse et de spatialisation des données ponctuelles a été mise en œuvre, afin d'arriver à une énonciation argumentée de diverses **options de conservation et valorisation du patrimoine paysager**. La seconde étape (2000-2001) visait à mieux connaître comment des projets de valorisation patrimoniale pourraient être perçus dans la région : une analyse du contexte économique, social et paysager, combinant données statistiques, géographiques et administratives devait révéler les potentiels conflits sectoriels entre la valorisation du patrimoine paysager et d'autres politiques touchant la région. En parallèle, une recherche sociologique et ethnologique concernant la perception du paysage chez les différents groupes d'acteurs dans la région a été entreprise. Ensemble, ces deux dernières approches ont permis de mieux cerner les **dynamiques de la perception du paysage et les conflits potentiels** qui pourraient résulter de la mise en œuvre de la valorisation du patrimoine paysager.

2. LE DEROULEMENT DU PROJET

2.1. Les partenaires

- Partenaires ayant effectivement contribué aux travaux de recherche
 - L'Université de Paris I
 - l'EP 1730 (ArScAn), devenue UMR 7041 (CNRS, Universités de Paris I et Paris X)
 - l'USR 708, (CRA, devenue CEPAM) (CNRS, Université de Nice)
 - le département d'anthropologie sociale de l'université de Cambridge
- Autres partenaires associés au déroulement
 - l'Office Nationale des Forêts de Lorraine
 - la Chambre départementale de l'Agriculture de la Meuse
 - le Service Régional de l'Archéologie de Lorraine

2.2. Difficultés rencontrées

Trois difficultés ont sérieusement affecté notre travail :

- Une subvention nous a été accordée (500 KF) qui, bien qu'importante, était inférieure à notre demande de env. 800 KF., ce qui nous a forcé à réduire l'ensemble de nos recherches, et de nous occuper principalement de la période romaine
- Un retard dans la signature du contrat, et des problèmes techniques avec la mise en place administrative du projet. Ensemble, ils ont retardé le début du travail d'environ un an.
- Des sérieux retards dans la mise à disposition des fonds par le CEMAGREF
- Un retard supplémentaire dans la mise en œuvre de la partie ethnologique, à cause de l'épidémie de la fièvre aphteuse anglaise (printemps 2001), période pendant laquelle les agriculteurs de la région ont tous refusé de nous recevoir.

2.3. Conformité des réalisations au projet initial

- *en termes d'objectifs* : Par manque de moyens financiers et de temps, nous avons réduit nos objectifs dès le départ, et ce de manière importante. Notamment, nous nous sommes limités, dans le premier volet (archéologique), à la période romaine, et nous n'avons pas mis en œuvre une grande partie des analyses environnementales. Ainsi notre reconstitution diachronique de la dynamique paysagère est restée incomplète.
- *en termes de planning* : Le retard dans la signature du contrat et dans les versements nous ont sérieusement handicapés. Somme tout, nous avons pris un retard d'un an dès le départ. S'y est ajouté un retard de cinq mois à cause de la fièvre aphteuse anglaise. Enfin, une difficulté supplémentaire a été la nécessité de traduire le rapport ethnologique de l'anglais en français. Cette traduction a pris plus de temps que prévu.
- *en termes de démarche* : La démarche globale a été maintenue, bien que allégée. Suite à l'évaluation à mi-chemin par le Comité de Pilotage, nous avons mis l'accent sur la deuxième partie de notre projet, de manière à léser le moins possible le volet qui concernait directement la confrontation entre politique publique patrimoniale et population locale.

3. LES RESULTATS

3.1. Résumé des acquis

Dans la première partie de cette étude, nous avons élaboré une méthode d'analyse des données archéologiques connues qui permet d'en déduire où dans le paysage existent les plus fortes chances de rencontrer d'autres vestiges, encore inconnues. L'utilisation des SIG a permis l'élaboration de cartes de probabilité des structures archéologiques. Les informations paysagères (naturelles et anthropiques) de tous les sites connus sont croisées, permettant d'établir les paramètres qui ont déterminé ou qui accompagnent l'implantation humaine. On obtient ainsi des cartes de potentiel archéologiques. L'espace n'est plus alors renseigné par des points, mais par des plages. Tout le paysage est de ce fait évalué selon sa valeur archéologique.

L'approche peut être appliquée par type de structure (fours, châteaux, nécropoles, etc...), mais en culminant les paramètres de chaque type d'implantation, on peut également obtenir une carte de potentiel archéologique général. Dans l'Argonne, le modèle prédictif se construit à partir de trois variables seulement: (1) la distance aux Gaize, (2) la distance aux « Sables verts », et (3) la distance aux alluvions récents. La carte prédictive qui résulte de nos efforts montre quelques surfaces à haute probabilité archéologique, mais la plupart du secteur est à basse ou moyenne probabilité. La Forêt de Hesse apparaît comme une unité paysagère importante pour les potiers gallo-romains, tandis que la plupart de la Forêt d'Argonne s'avère bien moins intéressant.

Cette méthode s'est avérée un outil précieux dans la gestion patrimoniale des paysages par les autorités publiques qui s'occupent de leur protection. Après avoir dressé la liste des

monuments individuels, elle nous a permis de faire l'inventaire des paysages archéologiques à protéger.

Deux dimensions incommensurables doivent être pris en compte dans le processus qui accorde une « valeur patrimoniale », aux sites et aux paysages: leur valeur scientifique et patrimoniale, et les dangers qui le menacent. En ce qui concerne leur valeur scientifique et patrimoniale, les principaux critères appliqués sont bien évidemment la nature et l'état de conservation, ainsi que la fréquence avec laquelle on rencontre des vestiges semblables dans la région. Ainsi, nous avons accordé une valeur plus élevée aux vestiges de nature peu fréquente, ou dont la composition du matériel est exceptionnelle, et dans le cas de vestiges fréquents, nous avons préféré ceux qui étaient en très bonne condition et/ou ceux qui semblaient les plus représentatifs au vue de leur matériel et leur implantation dans le paysage. Dans notre jugement, nous nous sommes laissés guider par l'état du matériel de surface ramassé et/ou l'état des vestiges elles-mêmes, la position topographique, la profondeur des horizons géologiques en place (à partir de carottages), et l'utilisation du sol.

Ainsi, les vestiges ont été accordés une des trois recommandations (1) aucune protection nécessaire, (2) protection préventive, et (3) protection forte. Notamment dans les cas où le choix était entre « protection préventive » et « protection forte », nous avons privilégié une « protection préventive » dans la plupart des cas où le sol était cultivé. Si nous avons néanmoins accordé une « protection forte » dans quelques cas de terrains sous labour, il s'agit de sites exceptionnels et/ou de paysages à protéger.

Reste à remarquer que dans le cas des « paysages archéologiques » à protéger, il s'agit d'un patrimoine pas encore mis à jour et qui ne peut donc pas (encore) être localisé ni décrit de manière précise, mais dont doit la valeur scientifique et patrimoniale est tel que des mesures de protection méritent d'être envisagées.

En élaborant des recommandations spécifiques de protection pour chacun des vestiges ou des « paysages archéologiques », nous avons distingué entre différentes formes d'exploitation des terrains :

- Les terrains cultivés et les prés temporaires qui seront de nouveau cultivés dans quelques années. Dans la plupart de ces cas, la fouille nous semble la seule solution.
- Les prés permanents protègent les vestiges archéologiques très bien. Mais il faudrait limiter par convention l'application de toute une série de mesures visant d'améliorer la qualité (agricole) de tels terrains.
- Les sites en forêt sont en général les plus faciles à protéger, et cela notamment ou les terrains concernés sont gérés par l'ONF. Il faudrait notamment éviter l'utilisation d'équipements forestiers lourds sur ces sites, et en particulier sur les terrains où se trouvent des vestiges de routes romaines.

De telles mesures de protection ne sont efficaces que si elles sont acceptées par les habitants du secteur concerné, et intégrées dans leur quotidien. Ceci demande des importants efforts de la part des instances proposant les mesures de protection.

Le deuxième volet de nos recherches s'est donc attelé à la tâche de cartographier l'attitude des habitants de la région envers leur passé, le paysage et les politiques publiques concernant les paysages. Afin de cadrer cette étude, nous avons d'abord effectué une brève étude des bases légales et des tendances politiques dans ce domaine. Il en est sorti qu'un droit du paysage se met en place petit à petit, même s'il n'existe pas encore de définition juridique du terme, et qu'on assiste depuis peu à une réelle volonté de politique publique du paysage, où l'Etat joue le rôle de garant de la protection et de la mise en valeur des paysages et d'arbitre entre projets d'aménagements et souci de protection du territoire. Mais il est loin d'être le seul

intervenant possible dans ces politiques publiques ; tous les niveaux de l'administration territoriale sont en effet concernés et possèdent des moyens d'actions. Communes, départements et régions sont aujourd'hui en charge d'assurer une cohérence à ces diverses réglementations. Si le paysage et l'histoire sont d'une importance capitale dans les processus de constitution d'identité au niveau des collectivités territoriales, elles sont également à la racine des politiques publiques concernant le patrimoine et le paysage qui soutiennent l'identité de l'État – nation. Dans ce contexte, l'importance des perceptions et des expériences locales du paysage et de l'histoire risque d'être sous-évalué, et la construction de l'identité locale présentée comme une version réduite des phénomènes similaires qui définissent l'état – nation, tandis que les politiques formulées à l'échelon central ne respectent pas les identités locales.

Dans l'Argonne il y a, à première vue, une disjonction importante entre ce qui occupe la population locale et les objectifs des politiques publiques du paysage. Les élus et les responsables de la mise en œuvre des politiques publiques, mais également tous ceux qui, à l'échelon local, œuvrent vers la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la région, se plaignent qu'il n'y a peu ou pas d'intérêt dans ces matières. Cela s'explique en général par une « mentalité locale » associée au caractère rural de la région : son caractère introverti, son profond dédain pour des « étrangers », son pessimisme et, dans l'opinion de certains, son ignorance totale et manque d'intérêt général. Ces caractéristiques sont également attribuées, du moins partiellement, à l'événement historique qui, selon une opinion répandue, a défini le caractère de la région, la première guerre mondiale. Ainsi, dans la version de l'histoire présentée par la population locale, les guerres sont donc devenues un moyen d'expliquer les réalités locales, qui sont présentées comme l'héritage incontournable d'un passé tragique.

La version alternative présentée dans ce rapport souligne que le principal fardeau de la première guerre mondiale est que l'histoire et le paysage de la région sont conçus et présentés en termes de leur signification nationale, occultant ainsi l'expérience locale du temps et de l'espace. L'autre force qui fait obstruction est plus contemporaine et moins « inévitable ». Il s'agit de la distribution géographique inéquitable de ressources économiques et politiques qui désavantage l'Argonne, en marginalisant la région et en créant une situation de dépendance des régions avoisinantes. Ainsi, les résidents de la région ainsi que leurs responsables orientent leurs activités vers l'extérieur, ce qui affecte ensuite leur vision du monde et leur attitude envers la vie. Cette tendance centrifugale est renforcée par le fait que la région argonnaise est découpée entre trois départements et deux régions. Dans leur argumentaire, les acteurs font presque toujours référence au rôle historique de la région comme frontière régionale et internationale. Ils utilisent ainsi l'image de « région frontalière », également associée avec les guerres, d'une telle manière que la destruction historique est identifiée avec le déclin et la marginalité de la région au présent (et probablement au futur). La relation ainsi construite entre les dommages du passé et le déclin d'aujourd'hui déforme la vraie interface entre le passé plein de guerres et la marginalité actuelle : ainsi les deux ensemble affaiblissent l'intégrité sociale et symbolique de l'Argonne et sa confiance en soi. Il en résulte une perception, à la fois dans la région et en dehors d'elle, que la population locale n'est pas capable de, ou ne veut pas, projeter une image d'elle-même comme une localité bien définie, une entité politique et économique « vendable ». Et ceci, en dépit de sa cohérence géographique et paysagère, qui la définissent en tant que unité bien distinguée des régions voisines, et du reste de la France.

C'est principalement dans la relation entre les habitants et leur village que s'élabore en Argonne l'idée d'une continuité temporelle et d'une relation à long terme avec le paysage, tout en affirmant l'intégrité du village comme symbole de l'ordre temporel et spatial et, par conséquent, du passé plein de destruction et du déclin démographique contemporain. Ceci s'effectue moins par narration qu'en relation avec des images matérielles du passé, notamment

des photographies de la période qui précède immédiatement la Grande Guerre et, dans une moindre mesure, des vestiges archéologiques et d'autres caractéristiques du patrimoine artistique et historique du village. La connexion avec le paysage est également construite à travers la forêt, caractérisée comme un espace naturel qui sert principalement à affirmer une connexion directe avec la nature. La forêt est ainsi présentée comme la caractéristique définissante de la ruralité de la région. En tant que tel, la forêt remplace les terres cultivées, peut-être par ce que les agriculteurs eux-mêmes considèrent à nos jours leurs terres principalement comme un outil économique, et affirment leur appartenance locale à travers leur spécialisation économique.

Cette vision locale de la relation plutôt exclusive de la population avec son paysage naturel et anthropique est en contradiction avec la notion de localité courante dans les politiques publiques du paysage et d'urbanisme. Cette dernière tend à présenter le caractère local, la « localité », comme une caractéristique du paysage et de l'environnement bâti, qui peut être objectifiée, et potentiellement commercialisée, par ce qu'elle est « typique » d'une région, et intéresse ainsi ceux qui n'y vivent pas. Les politiques publiques présentent également le caractère « local » du paysage comme une variation sur un thème général, par exemple quand ils l'accordent une valeur, par exemple par ce qu'il contribue à l'image de la Lorraine (ou de la France). Mais cela ne veut pas dire que le clivage entre la perspective qui sous-tend les politiques publiques et la perspective locale ne peut pas être vaincu. Comme l'exemple du village de Neuville a montré, des politiques « d'en haut » peuvent être déclinées d'une telle manière qu'elles répondent à des problèmes locaux, et acquièrent une signification locale sans heurt. Le problème est plutôt que des cas comme celui de Neuville sont rares en Argonne, apparemment par ce qu'il y a un vide entre différents niveaux administratifs, dû à des attentes trop éloignées.

Somme tout, la population locale semble s'attendre à que les niveaux supra-locaux de l'administration prennent l'initiative de proposer des projets, et plus particulièrement de proposer des financements, tandis que depuis la décentralisation, les agences supra-locales s'attendent à ce que les habitants de la région leur proposent des projets. Cette impasse n'est surmontée que par des individus qui ont une vision qui leur conduit à proposer un projet, et la confiance nécessaire pour approcher des agences supra-locales.

Dans le domaine de la politique, des visions globales du paysage sont formulées au niveau régional et (en ce qui concerne la valorisation par le tourisme) au niveau départemental, mais ils sont difficilement transposables au niveau local. Cela est en partie dû à la fragmentation administrative, qui a sérieusement affecté les capacités des agences à construire une telle politique paysagère intégrée, par manque de moyens et à cause des difficultés de communication entre différentes agences administratives. Dans le cas des Offices de Tourisme locaux, s'y ajoute la concurrence entre sites dans le même bassin local, départemental ou régional, qui encourage la valorisation sélective de certains sites et certains aspects du patrimoine.

Un autre problème est que si les agences régionales ont une approche intégrale au paysage, les agences départementales chargées de la gestion du paysage sont spécialisées dans la gestion d'un aspect ou autre du paysage. Ils ne collaborent pas de manière formelle (et seulement à des rares occasions de manière informelle). Afin de mettre en œuvre une politique intégrée du paysage au niveau local, les différentes priorités de toutes les agences doivent être co-ordinées et harmonisées. Cette tâche est peut-être envisageable dans le contexte des Codecom nouvellement créés, qui sont partiellement indépendants en matière financière, et qui paraissent capables de formuler et soutenir des initiatives concertées de valorisation du paysage. Ces organismes sont également mieux équipés à proposer des projets de valorisation qui partent d'une vision plus globale du paysage, comme une entité intégrale à multiples formes et multiples échelles.

L'approche sectorielle est particulièrement inadaptée à la valorisation de l'Argonne. D'abord par ce qu'elle crée le genre de sites qui attirent les touristes de courte durée que la population locale aimerait éviter, et qui nourrit son hésitation envers une valorisation touristique. Une tentative de prendre l'ensemble du paysage comme point de départ du « produit touristique »,

pourrait par contre encourager une forme de tourisme plus acceptable, basée sur des séjours, et des associations, plus longs avec la région. Ensuite, une perspective sélective n'est pas adaptée à la valorisation du patrimoine culturel et naturel de l'Argonne, du fait que la région ne se distingue pas par des monuments très remarquables (exception faite des vestiges de la Première Guerre), ni par ses « produits du terroir » (comme des mets ou des vins fins, ou encore des produits artisanaux), comme ailleurs en France.

L'archéologie pourrait remplir un rôle central dans une tentative de valorisation « large » de ce paysage varié, à cause de sa capacité à reconstituer les différentes étapes et les stratifications de l'occupation et de l'utilisation du paysage. L'archéologie permettrait de produire une image intégrée du paysage dans deux sens. D'abord dans le sens temporel, par l'intégration de l'aspect et de l'utilisation contemporaine du paysage dans l'ensemble de son histoire, tout en accentuant le caractère dynamique de la relation entre les sociétés qui y ont vécu et leurs paysages. Ensuite, l'archéologie peut produire un paysage intégré dans le sens spatial du mot, en soulignant les continuités entre différentes parties du paysage que l'histoire a entre-temps déconnectés, et notamment entre les composantes « naturelle » et « culturelle », imbriquées dans les dynamiques paysagères. L'archéologie peut également contribuer mettre à jour l'inextricable relation entre le milieu naturel, non-humain, et les activités culturelles dont les sociétés humaines se servent pour s'objectiver.

Afin de réaliser ce potentiel de l'archéologie, il est nécessaire de graver toute image archéologique du paysage sur les vestiges qui en survivent dans le paysage et dans les paysages virtuels que la population a de sa région. Les données ethnographiques indiquent que la plus grande partie de la population locale, s'intéresse principalement aux habitats et aux chemins et routes, modernes comme anciennes, à cause justement des liens entre leur configuration ancienne et le présent. Une présentation décentralisée du passé archéologique de chaque village, par exemple par le biais de panneaux, pourrait être conjugué avec des itinéraires bien affichés entre ces points, le long des anciennes routes romaines ou médiévales. Ainsi, on pourrait former les intéressés à reconnaître les signes des différentes utilisations du paysage qui se sont succédé dans l'Argonne. Cela leur permettrait de pénétrer au-delà de l'apparente quiétude du présent qu'évoquent les labours et la forêt, particulièrement dans les yeux des citadins, mais aussi dans ceux de la population locale quand elle ne pratique pas l'agriculture.

Mettre l'accent sur l'histoire du paysage argonnais permettrait également de souligner ce qui est peut-être la caractéristique la plus remarquable de cette région, c'est-à-dire son parcours inhabituel qui a transformé un secteur industriel en zone agricole, et qui va à l'encontre de l'histoire de beaucoup d'autres régions de l'Europe. En général, cela pourrait à son tour aider à effacer l'image de « champs d'honneur » au moment où les générations qui ont vécu les guerres mondiales sont en train de mourir, et leurs mémoires se transforment en histoire. À son tour, cela pourrait ouvrir la voie, à la fois dans l'Argonne et à l'extérieur, à une meilleure connaissance d'autres épisodes historiques, aussi importants mais plus constructifs, afin de contribuer à l'instauration d'une vision plus positive du présent, et encore plus important, du futur.

3.2. Liste des publications

Vu le retard pris, nous n'avons pas encore publié les résultats de ce projet. Un premier article, sur les résultats archéologiques du programme, a été accepté pour publication par la revue archéologique « *Gallia* » qui est une des revues les plus prestigieuses dans son domaine en France. Un deuxième article, sur les méthodes de prospection et leur évaluation statistique, est en préparation. Plusieurs publications sont en vue sur les aspects ethnologiques, dont une monographie en anglais.

3.3. Autres formes de valorisation scientifique

Plusieurs chercheurs de notre équipe participent depuis 2002 à un programme interdisciplinaire de recherche du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme sur le rôle de l'archéologie, de l'histoire et de l'ethnologie dans la (re)constitution des identités locales, régionales et nationales (*dir.* A. Bonis, MSH-Paris). Dans le contexte de ce programme, nos résultats seront discutés dans plusieurs tables-rondes, et présentés dans un colloque international à organiser courant 2003.

3.4. Actions de transfert

Dans le contexte de l'organisation nouvelle de l'archéologie préventive en France sous l'égide d'un Établissement public administratif (l'Institut national de Recherche en Archéologie préventive, INRAP), l'approche que nous avons mise en œuvre sera proposée comme outil applicable à toute recherche en archéologie préventive. Les contacts ont été pris à cet effet avec la Présidence de l'EPA.

4. CONTRIBUTION DU PROJET AU PROGRAMME

4.1. Perspectives et conditions de généralisation des résultats en dehors du cas d'étude

On constate d'abord que l'archéologie peut jouer un rôle crucial dans une tentative de valorisation d'un paysage. Car la discipline permet de reconstituer et de présenter les implications complexes, dynamiques, des populations dans leur paysage, et ceci sur la longue durée, en y incluant à la fois les périodes de déclin, de morosité ou même de destruction, et des périodes plutôt favorables de croissance et de reconstruction. Une telle perspective peut investir toutes les étapes de l'histoire avec leur propre valeur, dans la mesure où ils illustrent toutes les vicissitudes d'un lieu et de la population qui l'habite à travers le temps. Dans ce sens, l'archéologie a le potentiel d'investir tous les aspects d'un lieu avec une valeur, et pas seulement celles qui sont « de bon goût », où dont les produits sont appréciés, et en le faisant, de construire les lieux comme autant d'exemples de processus dynamiques qui permettent des populations à s'approprier le monde à travers de mesures différentes et souvent contradictoires, plutôt qu'en fonction d'un assemblage fixe d'artefacts commercialisables. Cette approche nous semble utile en ce qu'elle permet de redonner confiance et pouvoir à des populations locales dans des secteurs dans lesquels la marginalité économique et politique menacent de détruire les bases mêmes de la vie locale. Et au-delà de telles circonstances, une telle construction des lieux est utile dans la mesure où elle donne un pouvoir et une identité à nous tous dans un monde dans lequel la globalisation menace de détruire la fondation de spatiales et sociales de l'enracinement et de l'identité, en partie justement en transformant des lieux et des différences locales en « objets » consommables.

Ensuite, les deux principaux volets de notre projet mettent en œuvre des techniques qui sont en principe applicables partout, en France comme à l'étranger. Le premier volet de notre projet a mis en œuvre une approche scientifique qui permet de mieux cerner quelles unités paysagères dans une région sont les plus probables à révéler des vestiges archéologiques. Il s'agit d'une approche entièrement non-déstructive, qui coûte beaucoup moins que l'approche habituelle, de fouiller un échantillon de 20% des surfaces menacées par des travaux publics. Combinant la prospection pédestre, l'analyse statistique de la position de ses résultats dans le paysage, et la prospection géophysique, elle peut être mise en œuvre sur le plupart du territoire français, et contribue ainsi à une meilleure gestion patrimoniale du paysage par les pouvoirs publics. Cette méthode est d'ailleurs déjà appliquée de manière systématique dans des pays comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Le deuxième volet concerne une approche scientifique qui permet de cerner la réaction probable d'une population à une politique publique d'aménagement du paysage. Elle est également utilisable partout, et ne coûte pas beaucoup. Il s'agit de combiner données sociologiques, géographiques et économiques avec une recherche ethnographique des régions

concernées. Cette dernière vise à identifier le rôle du paysage et de son histoire dans la constitution des identités des différentes composantes de la population. Dans ce domaine, notre projet a été très innovateur, car une telle démarche n'a, en notre connaissance, jamais encore été mise en

4.2. Contribution du projet à la réponse aux interrogations soulevées dans l'appel à proposition (en référence aux différents axes)

Axe 2 (Les acteurs sociaux, leurs réseaux et les représentations socio-culturelles du paysage dans l'élaboration des politiques publiques) :

Notre projet a permis de nous former une idée précise des différents acteurs sociaux et de leurs réseaux en fonction de leurs représentations socio-culturelles du paysage. Une analyse minutieuse, basée sur des interviews avec un nombre important de représentants de toutes les principales catégories socio-économiques, nous a permis de reconstituer comment leurs représentations socio-culturelles du paysage et de leur histoire sont liées entre elles, et à la façon dont ils construisent leur identité personnelle et collective. Leurs perspectives sur l'histoire de l'Argonne, et notamment la Grande Guerre, sur son paysage et sur leur propre identité se constituent « *bottom-up* », tandis que dans le contexte français les politiques publiques du paysage sont construites « *top-down* ». Ce contraste mène à des difficultés, et des conflits potentiels, aux niveaux où ces deux perspectives sur le paysage se rencontrent, notamment celui des Associations de Communes, de Codecom, etc. Dans cette perspective, la décentralisation et la responsabilisation locale nous semblent des tendances importantes à soutenir, mais nous devons tenir compte dans l'élaboration de politiques publiques du paysage, du fait qu'une véritable restructuration de la perspective sur le paysage, et de l'identité locale et régionale demande du temps (une génération, peut-être ?). Pour le moment, les aspects identitaires de chaque commune individuelle continueront à prévaloir sur toute tentative de construire une identité régionale, et le passé récent (XX^e siècle) sur le passé plus lointain.

Axe 5 (Évaluation économique) :

Nous n'avons pas tenu à faire une évaluation économique des politiques publiques patrimoniales, ni de leur contexte (l'économie de la région et des diverses composantes de sa population). En partie, cela est dû à un manque de temps et de moyens. Mais de loin la raison la plus importante est le fait que notre recherche ethnographique nous a convaincu qu'il serait pour le moment pas souhaitable de mettre en œuvre une politique de valorisation du patrimoine archéologique à une échelle importante. Une telle politique donnerait lieu à des conflits inter-communaux et entre composantes sociales de la population qu'on ferait mieux d'éviter. La mise en place réussie de telles politiques ne pourra se faire qu'à partir du moment où les Argonnais s'ouvrent au monde extérieur et ne visent plus à décourager le tourisme et la présence d'« étrangers ».

Axe 6 (Évaluation historique et archéologique; évaluation patrimoniale des politiques publiques sur les structures matérielles du paysage).

Dans ce domaine, la contribution du projet est double, d'abord méthodologique et ensuite substantielle. Du point de vue méthodologique, nous avons mis en œuvre une procédure non-destructive, rapide et relativement peu coûteuse d'identification des principaux vestiges archéologiques et historiques dans une région peu connue. Centrée autour de l'utilisation systématique d'un système d'informations géographiques, dont les capacités d'analyse statistique nous ont permis d'assurer une prospection représentative des divers unités de paysage, cette méthode nous offre également la possibilité d'estimer la probabilité d'autres trouvailles archéologiques dans le secteur, et sert ainsi d'outil à la gestion patrimoniale du

paysage. Dans ce but, nous avons pu prendre en compte les conditions locales de chaque monument pour élaborer des consignes de protection qui mettent en valeur à la fois l'importance archéologique des monuments concernés, le paysage dans lequel ils se trouvent, et les risques de leur dégradation.

Dans l'absence de politique publique concernant le patrimoine archéologique de la région, une évaluation d'une telle politique n'a pas été possible. Nous en sommes restés à la recommandation de mettre en œuvre une telle politique. En partie, l'absence d'une telle politique est due au fait qu'aucun inventaire systématique des vestiges archéologiques de la région existait avant qu'elle fût proposé par notre équipe. Un des résultats importants de notre projet est donc un inventaire d'environ 500 sites archéologiques de toutes les périodes de l'histoire de l'Argonne, avec un accent sur les périodes de l'Antiquité romaine.

4.3. Principaux enseignements en termes de :

- ***Méthode d'évaluation du paysage***

Dans ce domaine, notre projet a confirmé le fait que toute politique patrimoniale du paysage, pour être cohérente, devrait être basée sur une évaluation systématique du paysage en termes de sa richesse archéologique connue (vestiges existants) et potentielle (vestiges à découvrir). Pour le moment, ce n'est pas le cas en France. Le Ministère responsable, celui de la Culture et de la Communication, se limite à maintenir un inventaire de vestiges connus, et de baser sa politique sur la protection et la valorisation de ces dernières. Nous avons montré que les « paysages à riche potentiel archéologique » peuvent être identifiés par des méthodes non-destructives. Une fois définis, de tels paysages devraient être pris en compte dans la politique publique de valorisation et de conservation du patrimoine.

D'autre part, notre projet a tenté de démontrer l'importance de l'histoire et du paysage « vécus » pour l'identité territoriale à tous niveaux. En dessinant la carte de ces « paysages vécus », et en identifiant les valeurs qui s'y attachent pour les acteurs dans la région, nous avons souligné l'importance de ces valeurs dans l'élaboration des politiques publiques et de leur réception par les acteurs dans une région.

- ***Méthode d'analyse et d'évaluation des politiques publiques***

Notre projet n'avait pas comme objectif d'analyser et d'évaluer des politiques publiques, mais plutôt des facteurs qui jouent un rôle important dans leur réception sur le terrain, par les acteurs d'une région. Mais l'étude ethnographique a clairement montré quelques-unes des contradictions inhérentes entre des politiques nationales et des politiques des entités territoriales plus petites. Notamment, il s'agit d'une différence fondamentale entre le rôle d'identité de l'état-nation, imposée d'en-haut, et celui des identités locales et régionales, constituées à la base. Nous avons également signalé certains dysfonctionnements entre les institutions responsables de la mise en œuvre des politiques publiques paysagères, qui sont le résultat de la définition sectorielle de leurs responsabilités.

- ***Politiques publiques et paysages***

Nos expériences soulèvent plusieurs problèmes qui concernent toute politique publique du paysage. L'État-nation et l'Union Européenne ont été constitués comme des entités qui subsument des pays, des paysages et des régions à caractère très varié. Leurs politiques publiques s'appliquent ainsi à une série de niveaux imbriqués qui, ensemble, constituent l'État et l'entité supra-étatique qu'est l'Union européenne. Dans cette construction, le niveau supérieur de l'État-nation impose une certaine manière de construire le niveau local, de localiser par autorité. Dans les dernières années, la France (et toute l'UE) ont mis en œuvre une politique de décentralisation qui devrait, en théorie du moins, donner plus d'autonomie et d'autodétermination aux niveaux

locaux, en donnant des fonctions différentes à chacun des niveaux concernés, plutôt que des degrés différents de la même fonction

Le cas que nous avons étudié suggère que même dans le contexte de la décentralisation actuelle, il y a une disjonction entre les priorités et les provisions des politiques publiques concernant la valorisation du paysage, et les perceptions et préoccupations locales. En général, cette disjonction apparaît être due au fait que les réformes administratives n'ont pas (encore) modifié les divisions administratives existantes, ni assez profondément changé l'approche centraliste sur laquelle l'ancien système était fondé, du moins dans des régions comme l'Argonne qui sont marginales du point de vue politico-économique.

Dans le cas de politiques qui visent la gestion et la valorisation des paysages, il y a une discordance entre la façon dont le paysage est construit en tant qu'objet de politiques paysagères, comme un ensemble de composantes quasi-indépendantes, gérées par des agences différentes, et l'expérience locale du paysage comme un ensemble tout à fait intégré. Cette dernière expérience est de temps en temps minée par des responsables administratifs dans l'exercice de leurs fonctions, quand ils doivent gérer et intervenir dans paysage selon un ou plusieurs axes indépendants, plutôt que de prendre en compte l'ensemble des dimensions paysagères.

Au niveau supérieur, des provisions existent qui permettent de mettre en œuvre des politiques mieux intégrées, notamment par la création d'agences régionales de valorisation intégrale du paysage. À un niveau intermédiaire, les Codecom reflètent cette approche, et ils fonctionnent comme les relais infra-départementaux des agences régionales. On doit se demander si l'interaction entre les autorités régionales et les Codecom est de bonne augure, car les dernières sont encore trop récentes pour pouvoir porter un jugement, mais les premiers signes sont prometteurs.

Il reste encore un autre niveau de discordance qui se manifeste partout. Il s'agit du fait que les politiques publiques tendent à valoriser le paysage uniquement en fonction de ce qui sont considéré ses caractéristiques 'typiques', commercialisables. Il s'agit des caractéristiques qui distinguent une région de toutes les autres qui l'entourent. Cette perspective construit le paysage comme un objet à valeur économique. Cette approche diffère radicalement de la façon dont un paysage est investi avec valeur et signification dans le processus de construction d'identité au niveau local. Dans ce dernier contexte, le paysage constitue une entité spatio-temporelle qui réifie la relation entre une population et le paysage qu'elle habite.

Les deux ne sont pas incompatibles, comme le démontrent les nombreux cas dans lesquels un ou plusieurs aspects ou produits « typiques », identitaires, d'une région ont été commercialisés avec succès, et apportent à la région en question des bénéfices qui permettent la population de continuer d'y vivre, et ainsi d'affirmer l'identité inaliénable de la région et de la population. Mais il y a également des régions où la commercialisation de l'identité est moins attractive dans les yeux de la population locale, pour des raisons historiques et structurelles (comme celles que nous avons observé en Argonne).

- ***Prolongements théoriques***

Les prolongements théoriques de ce projet concernent notamment le rôle de l'archéologie dans la construction identitaire de nos communes, régions, de notre pays et de l'Union européenne. Depuis une cinquantaine d'années, l'archéologie a été consciente que son essor dans le XIXe siècle est en partie dû au fait que « donner un passé » aux États-nations en voie d'émergence à cette époque était un enjeu capital pour ceux qui les gouvernaient.